

Communiqué de presse n° 13/19

L'Office National Des Aéroports (ONDA) et L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) signent une convention de partenariat

L'ONDA et L'ANAPEC ont procédé, au siège de l'ONDA à l'aéroport Mohammed V, ce mardi 16 juillet 2019 à 15h, à la signature d'une convention de partenariat.

Cette convention a été signée par Monsieur Zouhair Mohammed EL AOUFIR, Directeur Général de l'ONDA, et Monsieur Abdelmonnime EL MADANI, Directeur Général de l'ANAPEC.

En vertu de cette convention, L'ANAPEC accompagne l'ONDA dans le processus de recrutement, à travers des prestations de sourcing de candidats et des actions de formation complémentaires à l'embauche au profit des nouvelles recrues, dans le cadre du programme TAEHIL (تأهيل).

Cet accompagnement se fera en parfaite harmonie avec la politique Ressources Humaines de l'ONDA basée sur des valeurs fortes et partagées, et plaçant le capital humain au cœur des préoccupations

de management. Les formations entrant dans ce cadre répondront aux besoins pointus et exprimées par l'ONDA.

A titre de rappel le programme TAEHIL est un programme national lancé par le gouvernement pour l'amélioration de l'employabilité des chercheurs d'emploi.

A propos de l'ONDA :

L'Office National Des Aéroports est un établissement public à caractère industriel et commercial, en charge du management et du développement des infrastructures aéroportuaires ainsi que de la gestion de la navigation aérienne au Maroc. Il gère un réseau de 26 aéroports dont 19 internationaux et emploie 2343 personnes sur l'ensemble du territoire national. Ses métiers sont nombreux et diversifiés tel que la navigation aérienne, le management aéroportuaire, l'ingénierie et d'autres métiers de supports. L'Office veille en permanence à dispenser à l'ensemble de ses collaborateurs des formations continues leur permettant de suivre les différentes évolutions en cohérence avec la stratégie de l'Office et ses besoins spécifiques.

www.onda.ma

A propos de l'ANAPEC :

L'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) est un établissement public administratif marocain placé sous la tutelle de l'État. L'agence a pour mission de contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des programmes de promotion de l'emploi qualifié décidés par les pouvoirs publics. Elle est chargée de faire la prospection et de collecter les offres d'emploi et la mise en relation avec les demandeurs. Elle assure également l'accueil, l'information et l'orientation de ces demandeurs, ainsi que les jeunes promoteurs. Vis-à-vis des employeurs, elle les conseille pour la définition de leurs besoins en compétences et procède à la mise en place des programmes d'adaptation professionnelle de formation-insertion dans la vie active en liaison avec les établissements de formation.

Nouaceur, le 16 juillet 2019